

## Charles CLOP, Haïphong, Hanoï colon, carrossier

### Charles CLOP

Né à Bédoin, canton de Moirmoron (Vaucluse), le 28 janvier 1870.

Fils de François Clop, meunier, et de Thérèse Clotilde Peyre.

Frère cadet de [Marius Clop](#) (1868-1938).

Marié avec Marie-Aimée Vidal.

Meunier (1890)

Employé de commerce à Haïphong (23 février 1895)

Concessionnaire à Hatinh (Nord-Annam)(1900)

Carrossier à Hanoï, associé avec Eugène Delorme (1903).

Témoin de la naissance d'Antonia Eugénie Delorme (Hanoï, 45, rue de la Chau, 7 novembre 1903).

Non mobilisé en 1914, la mobilisation n'ayant porté que sur les classes 1901 à 1917.

Rappelé à la mobilisation générale de 15 mars 1917. Mis en sursis jusqu'au 15 avril. Arrivé au 4<sup>e</sup> RAC à ce jour.

Décédé après 28 octobre 1954.

Saïgon

MOUVEMENTS DES PASSAGERS

ENTRÉES DU 2 FÉVRIER AU 6 FÉVRIER 1895.

(*Journal officiel de l'Indo-Chine française*, 11 février 1895, p. 389)

Passagers arrivés par le vapeur français [Cachar](#) venant d'Europe.

Clop

N<sup>o</sup> 11. — ARRÊTÉ faisant, concession provisoire à M. Charles Clop, terrain domanial à Ha-tinh (Annam)

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1900, p. 18-19)

Du 8 janvier 1900.

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu l'arrêté du 13 février 1899 ;

Vu l'arrêté du 28 avril 1899, réglementant les concessions de terrains domaniaux en Annam ;

Vu la demande de concession en date du 1<sup>er</sup> juin 1899, formulée par M. Charles Clop, agriculteur, domicilié à Ha-tinh,

Vu l'avis favorable de l'Administrateur, chef de la province de Hatinh, et des autorités provinciales,

Considérant que les formalités légales ont été remplies et qu'aucune opposition n'est survenue au cours de l'enquête réglementaire ;

Vu l'avis conforme du Comât donné en séance du 6 janvier 1900 ;

Sur la proposition du Résident supérieur en Annam,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est fait concession provisoire à M. Charles Clop, colon, domicilié à Ha-tinh, d'un terrain domanial situé dans la province de Ha-tinh, sur les territoires des villages de Bat-trac-Xa (hameaux de Thanh-khé et Gia-hanh). et de Nam-huân-Thôn) canton de Nga-khe, huyên de Can-lôc, sur la limite de ce huyên et de celui de La-son, d'une contenance superficielle de deux, cents quarante-un hectares (241 hect.) ou 486 mau, dont 188 hectares (378 mâu) en rizières, 47 hectares (96 mâu) en mamelons et 6 hectares (12 mâu représentant l'ensemble des mares, petits cours d'eau ou canaux) non navigables, existant sur la propriété concédée.

L'ensemble de cette concession est limitée :

Au nord, par la concession de M. [Marius Clop](#) ;

À l'ouest, par le piquet n° 14, placé au confluent du Khe-con-Si et du Khe-nha-Ra ou Rhe-cu-Dap, qui sépare la concession des rizières cultivées du village de Đông-tay, huyên de La-son ;

Au sud, par les piquets n° 15, 16,17,18 et 19, placés au pied de la chaîne des mamelons déboisés du Ru-ba-Lav ;

À l'est par les piquets 19 et 20, ce dernier placé près d'un petit pagodon, puis par le Khe-dông-nha-Ngo, jusqu'au confluent de cette rivière avec le Khe-dap-Bông (prolongement du Khe-nha-Ba) et ensuite par le Khe-dap-Bông jusqu'au pont de la route Kiêm-ich-linh-Cam.

.....  
Hué, le 8 janvier 1900.

Pour le Gouverneur général et par délégation  
Le Résident supérieur en, Annam,  
BOULLOCHE.

---

Liste des électeurs à la [Chambre mixte d'agriculture et de commerce de l'Annam](#)  
pour l'année 1901

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1901)

Gobelin, Clovis, repr. des frères [[Marius et Charles](#)] Clop à Hatinh ;

---

Publicité  
Association à Hanoï avec Eugène Delorme  
(L'Avenir du Tonkin, 10 novembre 1903)

**Delorme & Charles Glop**  
Carrosserie en tous genres  
*Spécialité de roues caoutchoutées:*  
**BANDE KELLY**  
Voitures neuves et d'occasion: Harnachements de luxe et ordinaires. Lanternes de tous modèles et tous articles d'écurie, Sticks, Fouets Cravaches.  
**Etablissement Hippique de Hanoi**  
*41, 43 et 45 rue de la Chaux*  
**LOCATION DE VOITURES**  
**Maréchalerie**  
**Forge et Charronnage**  
Serrurerie Sellerie Bourellerie  
**PEINTURE**

**Delorme & Charles Glop**  
Carrosserie en tous genres  
spécialité de roues caoutchoutée:  
BANDE KELLY  
Voitures neuves et d'occasion. Harnachements de luxe et ordinaires. Lanternes de tous modèles et tous articles d'écurie, sticks, fouets, cravaches.  
**Etablissement hippique de Hanoï**  
41, 45 et 45 rue de la Chaux  
LOCATION DE VOITURES  
Maréchalerie  
Forge et charronnage  
Serrurerie Sellerie Bourrellerie  
PEINTURE

(L'Avenir du Tonkin, 6 novembre 1912)

Conseil de protectorat. — Le Conseil de Protectorat se réunira le 5 novembre, à 4 heures du matin.

Ordre du jour  
Demande de concession au [Tam-Dao](#) par M. Clop ; par M. Tanquerey.

---

N° 973. — Arrêté faisant concession provisoire à M. Clop d'un terrain du domaine local sis au [Tam-Dao](#)

*(Bulletin administratif du Tonkin, 1912, p. 1588-89)*

(Du 19 novembre 1912)

Le Résident supérieur p. i. au Tonkin,

Vu le décret du 20 octobre 1911, fixant les pouvoirs du Gouverneur de la Cochinchine et des Résidents supérieurs ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 1903, portant réorganisation du domaine en Indochine;

Vu l'arrêté du 18 mai 1912, relatif aux concessions de terrains à la station sanitaire du Tam-dao ;

Vu le plan levé par le service du Cadastre, en date du 4 octobre 1908 et approuvé à la date du 18 janvier 1909 ;

Vu la demande de concession provisoire présentée par M. Clop (Charles), commerçant, demeurant à Hanoi ;

Vu le rapport de M. le résident de France à Vinh-yên, en date du 20 septembre 1912,

Le Conseil du Protectorat entendu,

Arrête :

Article premier. — Il est fait concession provisoire à M. Clop (Charles), commerçant, demeurant à Hanoi, de la parcelle de terrain no 6 dépendant du domaine local, sise au Tam-dao, territoire de la « Cascade d'Argent », province de Vinh-yên, d'une contenance approximative de deux mille cent quatre-vingt-quatre mètres carrés, telle que ladite parcelle se trouve figurée au plan de lotissement en date du 4 octobre 1908.

Art. 2. — Le concessionnaire devra se conformer strictement aux dispositions de l'arrêté organique du 18 mai 1912.

Art. 3. — Le Résident de France à Vinh-yên est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 19 novembre 1912.

Eug. CHARLES.

---

# SÉPARATION D'AVEC EUGÈNE DELORME

Publicités

(L'Avenir du Tonkin, 6 août 1913-octobre 1915)

**CH. CLOP**  
45, Rue de la Chaux — HANOI

---

**CARROSSERIE EN TOUS GENRES**

Forges — Charronnage — Maréchalerie  
Sellerie — Harnachement — peinture

Location de voitures et d'automobiles

*Spécialité de roues caoutchoutées*

**ROUES AMÉRICAINES**  
**GARAGE AUTOMOBILES**

Atelier de réparations mécaniques  
Accessoires — Pièces de rechange  
Stock Continental — Huile, essence. (106)

CH. CLOP  
45, rue de la Chaux - HANOI  
CARROSSERIE EN TOUS GENRES  
Forges — Charronnage — Maréchalerie  
Sellerie — Harnachement — peinture  
Location de voitures et d'automobiles  
Spécialité de roues caoutchoutées  
ROUES AMÉRICAINES  
GARAGE AUTOMOBILES  
Atelier de réparations mécaniques  
Accessoires — Pièces de rechange  
Stock Continental - Huile, essence. (106)

---

Mobilisation, retour en France

---

N° 258. — Arrêté déclarant M. Clop, concessionnaire provisoire du lot domanial n° 6, sis au Tam-Dao, déchu de tous ses droits sur le lot précité.  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1917, p. 569)

(Du 14 mai 1917)

Par arrêté du Résident supérieur p. i. au Tonkin, en date du 14 mai 1917:  
M. Clop, concessionnaire provisoire du lot domanial n° 6, sis au Tam-Dao, est déchu de tous ses droits sur le lot précité.

---

Suite :  
[Garage Aviat.](#)

Chronique de Haïphong  
Conseil municipal  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1922, p. 3, col. 5)

Le montant des perceptions qui n'ont pu être opérées s'élève à la somme de 18 \$, soit 15 \$ de consommation d'eau au nom de M. Clop et 3 \$ de consommation d'eau au nom de M. Fointint. Ces deux contribuables ayant quitté Haïphong sans esprit de retour, je vous propose de voter l'admission de non valeur demandée par le payeur receveur municipal.

---

Études de M<sup>e</sup> TARTANSON, avoué à Avignon ; M<sup>e</sup> MAUCUER, notaire à Sorgues ;  
M<sup>e</sup> MARTIN, notaire à Mormoiron ; M<sup>e</sup> REYNARD, notaire à Bédoin

---

Vente par voie de licitation  
DE DIVERS IMMEUBLES SITUÉS :  
à Avignon, Marseille, Bédoin et Mormoiron  
(*La Semaine mondaine*, 30 juillet 1924, p. 2, col. 1-3)

Il sera procédé aux lieu et jour ci-après indiqués à la vente aux enchères publiques des immeubles dépendant de la succession de M. Paul Auguste Michel, en son vivant domicilié à Avignon, y décédé le 20 février 1920, et de la communauté ayant existé entre ce dernier et la dame Justine Vidal.

.....  
Cette vente a lieu en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil d'Avignon au nom et à la requête de :

1 Madame Justine Vidal, sans profession, veuve de M. Paul Auguste Michel, demeurant à Marseille ;

2. [M. Charles Clop, rentier](#), demeurant à Villeneuve-lès Avignon, ayant agi en qualité de tuteur *ad hoc* de Georges Hippolyte Michel, Émile Eugène Michel, Pierre André Michel et Germaine Anne Michel, à raison de l'opposition d'intérêt existant entre eux et Madame veuve Michel, leur mère, et tutrice légale, ayant M<sup>e</sup> Tartanson pour avoué.

La vente aura lieu en présence de M. Ignace Michel, rentier, demeurant Mormoiron, subrogé-tuteur des mineurs Michel.

Le cahier des charges est déposé en l'étude des notaires commis, où tout prétendant pourra en prendre connaissance.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Tartanson, avoué à Avignon ; Me Maucuer, notaire à Sorgues ; Me Martin, notaire à Mormoiron, et à Me Reynard, notaire à Bédoin.

A. TARTANSON.

---

La vie avignonnaise  
(*Le Mistral*, 23 février 1928, p. 3, col. 4)

M. Jules Clop, minotier, est décédé, à l'âge de 67 ans, après une courte maladie. Le défunt était le frère de M. Victor Clop, Marius Clop, conseiller général, et Charles Clop, rentier à Villeneuve-lès-Avignon, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

---

AVIGNON  
(*La Gazette provençale*, 28 octobre 1954, p. 3, col. )

#### UNE AUTO CONTRE UN CAR

Route de Lyon, M. Charles Clop ; âgé de 85 ans, demeurant au Pigeonnier, conduisait sa voiture automobile lorsqu'il ne vit pas venir un car qui heurta sa voiture. Légèrement blessé à la tête, il a été conduit à Sainte-Marthe.

---